



**RÉPUBLIQUE DE LA GUINÉE-BISSAU**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL**  
**CABINET DU MINISTRE**

**DECLARATION DE LA DELEGATION DE LA**  
**REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU A LA**  
**CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE**  
**SUR LES GRANDS SINGES ET LA**  
**PREMIER REUNION DU CONSEIL DU GRASP**

Ministère de l'Agriculture et Développement Rural  
Direction Générale des Forêts  
B.P. 71 – Bissau  
Guinée-Bissau

E-mail : [constantino\\_correia@yahoo.com](mailto:constantino_correia@yahoo.com)

**DECLARATION DE LA DELEGATION DE LA  
REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU A LA CONFERENCE  
INTERGOUVERNEMENTALE SUR  
LES GRANDS SINGES ET LA  
PREMIER REUNION DU CONSEIL DU GRASP**

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les participants,

Permettez-moi au nom du Gouvernement de la République de Guinée-Bissau de remercier et de féliciter le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour avoir accueilli la **Première Réunion Intergouvernementale sur Les Grands Singes et la Première Réunion du Conseil du GRASP.**

Nous remercions également l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour nous avoir donné l'occasion de participer à cette rencontre.

S'agissant de la survie des grands singes, la République de Guinée-Bissau abrite seulement des chimpanzés.

Cet atout découle non seulement de la capacité de conservation traditionnelle de nos populations mais aussi, et surtout, de l'effort du Gouvernement de la Guinée-Bissau en matière de gestion de nos ressources naturelles et de la Biodiversité.

En effet, depuis 1980, la République de Guinée-Bissau s'est dotée d'un Décret Gouvernemental qui protège intégralement les chimpanzés, cela a permis une quiétude en favorisant ainsi l'accroissement de la biodiversité en général, et celui des chimpanzés en particulier.

Messieurs les Ministres  
Mesdames et Messieurs les participants,

Les conséquences de la guerre civile de 1998 à 1999 en Guinée-Bissau, a favorisé à l'interruption d'un processus très dynamique de la conservation avec l'appui de l'UICN et a contribué à la destruction de l'habitat des Chimpanzés rendant ainsi leur vie très menacée.

Par ailleurs de nombreuses difficultés se posent pour la protection de ces primates très vulnérables et dont la solution ne peut être durable que dans la mise en œuvre d'une stratégie, qui tienne en compte non seulement des conditions du pays, mais aussi celles des autres pays de l'Aire de Répartition et plus particulièrement, ceux avec lesquels nous partageons les mêmes populations et les mêmes frontières.

C'est pourquoi le Gouvernement Bissau-Guinéen, avec l'expertise de deux Universités portugaises basées à Lisbonne, depuis 2002 viennent de faire des études d'inventaires des habitats et de la population des chimpanzés. Ces études visent aussi les relations entre les chimpanzés et les humains pour nous permettre de résoudre les conflits d'espaces et d'alimentation.

Messieurs les Ministres

La République de Guinée-Bissau a actuellement 5 parcs nationaux et une réserve de biosphère qui sont des habitats potentiels des chimpanzés. Et il est qu'un de ces parcs est de gestion communautaire.

Le gouvernement a créé en décembre 2004 l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées qui fait parti d'un grand projet de gestion de la biodiversité et de la zone côtière sous le financement de la Banque Mondiale, l'Union européenne, l'UICN et aussi du Gouvernement de Guinée-Bissau.

Une Stratégie Nationale pour la Gestion de la Faune en Guinée-Bissau avec l'appui de l'ONG Swissaid est en préparation.

### **Les menaces :**

L'agriculture itinérante, la chasse, les feux de brousses, l'exploitation forestière, le braconnage et la vente illicite des bébés chimpanzés, sont des facteurs qui détruisent les habitats et qui diminuent considérablement les populations des chimpanzés en Guinée-Bissau.

Pour terminer mon intervention, je profite de cette occasion pour remercier l'UICN, les Universités portugaises et les ONG locales pour l'appui considérable qu'ils nous ont apportés dans le cadre de la sensibilisation des communautés rurales, du recensement des chimpanzés et de la conservation des ressources naturelles.

En comptant sur l'apport de chacun et de tous, pour l'élaboration future de notre plan d'action national, nous fondons un réel espoir pour la conservation des chimpanzés dans notre pays.

Permettez-moi de dire que, nous sommes très contents de voir le Cameroun être élu Président du Comité Exécutif du GRASP et, nous sommes aussi doublement satisfaits avec l'élection de la République de la Guinée-Conakry en représentation de notre sous-région Ouest Africaine au Comité Exécutif du GRASP.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.

Kinshasa le, 08 septembre 2005

**João José Martins Lopes de Carvalho**  
**Le Ministre**